

Une eau sans nitrates, pesticides ou métaux lourds, c'est la première de vos priorités. Ce constat est né d'une enquête auprès du public menée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne en vue de la préparation du Sdage 2016-21. Le Sdage ? C'est le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Suite à une directive européenne de 2000, tous les pays s'engagent à avoir des eaux en « bon état » à l'échéance 2027.

» EN CHIFFRE

3,370

Le coût, en milliards d'euros, des actions à mener lors du Sdage 2016-21, soit 560 millions par an dont la moitié fournie par l'Agence de l'eau.

Le premier Sdage (2010-15) a permis d'avoir 51 % des eaux du bassin de l'Adour en bon état, contre 60 % prévus. « On avait sous-estimé notre méconnaissance des cours d'eau et les moyens à mettre en œuvre », reconnaît Véronique Mabrut, directrice de l'antenne paloise de l'Agence de l'eau. Le second schéma (2016-21), présenté lors d'un forum hier à l'université de Pau, prévoit 75 % des eaux du bassin en bon état dans six ans.

Renforcer les connaissances

Tirant des enseignements du passé, l'agence a impliqué la totalité des acteurs de l'eau (agriculture, tourisme, loisirs, industrie, collectivités...) pour « partager les connaissances et combiner des actions ». On a également multiplié les points de mesure (2 000 sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne). « Et on a changé le « thermomètre ». Nous recherchons des substances comme les molécules médicamenteuses que nous ne recherchions pas avant », précise Véronique Mabrut.

L'agence a également tiré des conséquences des catastrophes passées comme les inondations de juin 2013. « On a pu voir que

chaque collectivité réagissait en fonction de sa portion de rivière, sans penser global. Un cours d'eau n'a pas de frontière administrative et il faut un acteur unique pour gérer les milieux aquatiques », note la directrice. L'agence plaide également pour ne plus contraindre les cours d'eau par des enrochements ou digues, mais en laissant des zones d'expansion susceptibles d'absorber les crues.

Concernant les nitrates, la situation est stable, voire en baisse sur le Gave de Pau, malgré un environnement agricole très dense. Quant aux pesticides, « on commence à s'y intéresser. On s'intéresse à toutes les molécules et nous mesurons plus qu'avant. On sent un frémissement avec le boom de la conversion des agriculteurs au bio mais les pesticides concernent également beaucoup les particuliers dans leurs jardins », rappelle Véronique Mabrut.

Économiser l'eau

« Dans le nouveau Sdage, nous prenons le virage des changements globaux sur l'usage de l'eau liés aux changements climatiques. Il nous faut faire des économies partout, tout en respectant les enjeux économiques », poursuit la directrice. De même, le suivi des débits d'étiage sera strict pour préserver la vie dans les cours d'eau.

Bref, réduire les pollutions en protégeant les usages et les ressources, améliorer la gestion quantitative, préserver et restaurer les milieux aquatiques et créer des conditions favorables de gouvernance sont les quatre axes essentiels du nouveau Sdage. Avec, transversalement, la lutte contre les inondations, l'adaptation aux changements climatiques, analyser l'efficacité des programmes et articuler le Sdage avec le plan d'action pour le milieu marin.

Au-delà des 3,370 milliards d'euros évalués par l'agence pour ce Sdage, il faudra que tous les acteurs de l'eau tirent dans le même sens. Pas aisé mais vital !

■ LAURENT VISSUZAINÉ



Depuis le lancement du premier Sdage, les



Directrice de l'antenne paloise de l'Agence Mabrut a présenté le Sdage hier à l'université

32 M€ pour

L'Agence de l'eau vient en soutien sur l'élaboration d'outils et les actions d'amélioration de la gestion et de la qualité de l'eau.

À travers 874 dossiers, l'Agence de l'eau a versé 32 millions d'euros d'aides en 2015 pour

» ZOOM

Ils se battent pour des moulins

La continuité écologique qui veut qu'un cours d'eau classé reste libre d'amont en aval ne fait pas que des heureux. Lors de la présentation du Sdage, hier matin à l'université de Pau, des propriétaires de moulins, représentant le

moyens à mettre en œuvre », reconnaît Véronique Mabrut, directrice de l'antenne paloise de l'Agence de l'eau. Le second schéma (2016-21), présenté lors d'un forum hier à l'université de Pau, prévoit 75 % des eaux du bassin en bon état dans six ans.

Renforcer les connaissances

Tirant des enseignements du passé, l'agence a impliqué la totalité des acteurs de l'eau (agriculture, tourisme, loisirs, industrie, collectivités...) pour « partager les connaissances et combiner des actions ». On a également multiplié les points de mesure (2 000 sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne). « Et on a changé le "thermomètre". Nous recherchons des substances comme les molécules médicamenteuses que nous ne recherchions pas avant », précise Véronique Mabrut.

L'agence a également tiré des conséquences des catastrophes passées comme les inondations de juin 2013. « On a pu voir que

ments globaux sur l'usage de l'eau liés aux changements climatiques. Il nous faut faire des économies partout, tout en respectant les enjeux économiques », poursuit la directrice. De même, le suivi des débits d'étiage sera strict pour préserver la vie dans les cours d'eau.

Bref, réduire les pollutions en protégeant les usages et les ressources, améliorer la gestion quantitative, préserver et restaurer les milieux aquatiques et créer des conditions favorables de gouvernance sont les quatre axes essentiels du nouveau Sdage. Avec, transversalement, la lutte contre les inondations, l'adaptation aux changements climatiques, analyser l'efficacité des programmes et articuler le Sdage avec le plan d'action pour le milieu marin.

Au-delà des 3,370 milliards d'euros évalués par l'agence pour ce Sdage, il faudra que tous les acteurs de l'eau tirent dans le même sens. Pas aisé mais vital !

■ LAURENT VISSUZAIN

» ZOOM

Ils se battent pour des moulins

La continuité écologique qui veut qu'un cours d'eau classé reste libre d'amont en aval ne fait pas que des heureux. Lors de la présentation du Sdage, hier matin à l'université de Pau, des propriétaires de moulins, représentant le syndicat de défense des ouvrages hydrauliques, Ardaza Arroudet et Ibai Errekak, se sont invités pour dire tout le mal qu'ils pensent de cette gestion. « On accuse les seuils [digues] des moulins de nuire au bon état des rivières. Mais en détruisant ces ouvrages, on favorise le ravinement des cours d'eau, les étiages trop bas en été, et on fait disparaître des plans d'eau qui favorisent la vie piscicole », argumente Marie-Christine Lagrange, elle-même propriétaire d'un moulin. Ces opposants critiquent également l'usage de l'argent public qui sert à l'agence pour détruire des ouvrages quand elle en dépense pour en construire ailleurs. Une illustration parmi d'autres des difficultés à faire travailler ensemble tous les acteurs de l'eau.

Depuis le lancement du premier Sdage, les



Directrice de l'antenne paloise de l'Agence Mabrut a présenté le Sdage hier à l'université de Pau.

32 M€ pour

L'Agence de l'eau vient en soutien sur l'élaboration d'outils et les actions d'amélioration de la gestion et de la qualité de l'eau.

À travers 874 dossiers, l'Agence de l'eau a versé 32 millions d'euros d'aides en 2015 pour améliorer les eaux du bassin de l'Adour. À 45 %, ces aides ont contribué à des opérations d'assainissement, 28 % à la défense des milieux aquatiques et le reste pour des opérations sur l'eau potable, les pollutions industrielles, agricoles et la gestion de la ressource.

L'agence multiplie également

puis le lancement du premier Sdage, les outils pour mesurer la qualité de l'eau ont été multipliés par deux. © MARC ZIRNHELD



Directrice de l'antenne paloise de l'Agence de l'eau, Véronique Mabrut a présenté le Sdage hier à l'antenne de Pau. © M. ZIRNHELD



Des propriétaires de moulins sont venus dire tout le mal qu'ils pensaient de la politique de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. © MARC ZIRNHELD

32 M€ pour améliorer la qualité de l'eau en 2015

L'Agence de l'eau vient en soutien sur l'élaboration des outils et les actions d'amélioration de la gestion et de la qualité de l'eau.

À travers 874 dossiers, l'Agence de l'eau a versé 32 millions d'euros d'aides en 2015 pour améliorer les eaux du bassin de l'Adour. À 45 %, ces aides ont contribué à des opérations d'assainissement, 28 % à la défense des milieux aquatiques et le reste pour des opérations sur l'eau potable, les pollutions industrielles, agricoles et la gestion de la ressource.

L'Agence multiplie également

les outils pour une meilleure gestion. Ce sont les plans d'actions territoriaux (PAT), qui mobilisent tous les acteurs d'un territoire pour reconquérir une qualité d'eau douteuse. Il y a par exemple un PAT de la nappe alluviale du Gave de Pau. Les SAGES (schémas d'aménagement et de gestion de l'eau) permettent de planifier les interventions. Les contrats territoriaux sont des outils de gestion intégrée visant à améliorer l'état des eaux en réduisant les pressions exercées sur un territoire ou un cours d'eau.

L'Agence de l'eau intervient directement dans des opérations. Pour exemple en Béarn, l'agence

a aidé le Syndicat d'eau et de l'assainissement du Pays de Nay. Objectif : augmenter la capacité de traitement de la station d'épuration de Bordes-Assat de 6 000 à 15 000 équivalent habitants. L'agence a aidé à hauteur d'1,9 million d'euros.

L'agence a également versé 4,8 M€ pour supprimer 11 ouvrages hydrauliques sur le Saison et le Gave d'Oloron. Il s'agit

4,8 M€ ont servi à la suppression de 11 ouvrages sur le Saison et le Gave d'Oloron

d'assurer la continuité écologique et la libre circulation des poissons sur 110 km de cours d'eau depuis l'océan.

Ces prochaines années, dans le cadre du nouveau Sdage, l'agence participera par exemple à la continuité écologique du Gave de Pau ou accompagnera la structuration des maîtrises d'ouvrage rivière dans les nouvelles intercommunalités. Ou encore, elle délimitera les septaires d'alimentation des captages d'eau potable sur le bassin (40, 32, 64 et 65) et participera à l'élaboration de plans d'action pour réduire les pollutions diffuses (nitrates entre autres). ■

Région : une soirée pour choisir un nom

Les habitants de la nouvelle grande région Aquitaine-Lorraine-Poitou-Charentes sont invités à donner leur avis sur le choix d'un nom pour cette collectivité territoriale. Une réunion est organisée à Salies-de-Béarn, au centre de congrès, à 19h30 le lundi 30 avril. Pour entendre les avis des habitants, Anne-Marie Coudane, historienne, ancienne présidente de l'université de Bordeaux et ancienne vice-présidente de la Région Aquitaine, sera présente. La soirée permettra au groupe de travail chargé de planifier la nouvelle dénomination de la région et aux habitants de débattre sur les multiples enjeux qui y sont liés. Jusqu'au 30 avril, chacun peut donner son avis et proposer un nom sur le site www.alpc.fr/proposez-un-nom-pour-votre-nouvelle-region. Le nom sera choisi en séance publique du conseil régional le lundi 20 mai.

Les gros dégâts des sangliers

Plus de 50 hectares de prairies ont été détruits par les sangliers entre le 15 décembre 2014 et le 15 mars 2015 dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce chiffre est à comparer aux 30 ha endomma-

gés au cours de la saison précédente. Il sera à nouveau question de la facture des dégâts provoqués par l'animal à l'occasion de l'assemblée générale des chassiers qui se déroulera le 30 avril.

EN CHIFFRE

13,47 %

C'est le montant de la taxe sur le foncier bâti, seule contribution directe sur laquelle le Département a encore la main. La collectivité ne touche pas à sa fiscalité et n'augmente donc pas ladite taxe. Son taux est le plus bas de la nouvelle grande région, loin des 23 % que l'on peut trouver en Dordogne.



Le Département n'augmente pas la taxe sur le foncier bâti. ©